

# Citer ses sources

Citer ses sources permet de **RETROUVER, RESPECTER, PROUVER**.

Pour citer ses sources, il suffit de respecter des **normes de présentation**. De manière simplifiée :

- pour un livre : Auteur. Titre. Editeur. Année de parution
- pour un article de périodique : Titre de l'article. Nom du périodique, n°, date de parution. Pagination.
- pour un site web : Titre du site. Adresse url. Date de consultation

***Astuce** : pour réaliser une bibliographie, commence par utiliser des catalogues de centres de ressources (ex : BCDI au collège). Les fiches des documents contiennent souvent l'écriture de la référence bibliographique du document.*